VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

SEVRAGE HÉROÏNE

Par Profil supprimé Postée le 02/03/2011 09:47

mon enfant accepte d'être aidé. Il est dépendant à l'héroine depuis un an. 2 gr. Il a accepté de me parler, et il dit qu'il est entrain de diminuer progressivement. Ne parvenant pas à passer le cap de l'arrêt total. Il pense y arriver seul..... je n'y crois pas. J'ai accepté d'attendre quelques semaines, ensuite il viendra chez moi et ensemble nous allons entamer un servrage, je n'ai que cette option et je dois l'optimiser. QUESTION. Quels sont les mots, gestes utiles que je dois connaître. Apprenez moi tout ce que je peux apprendre, dois savoir.
vous seuls pouvez savoir, vous seul pouvez m'aider.
Je pense qu'un lieu spécialisé serait mieux adapté, mais voilà, je n'ai pas cette option dans les solutions que mon enfant accepte ! alors le lieu ce sera moi.
Merci pour tous vos conseils et votre aide.

Mise en ligne le 02/03/2011

Bonjour,

Votre fils tente d'arrêter seul, ce à quoi vous ne semblez pas croire. Sachez qu'il est malgré tout possible d'arrêter seul, et malgré les difficultés que cela peut représenter, il n'y pas de risque vital à affronter le manque physique. Toutefois, il peut être utile d'en parler à un médecin afin de préparer ce sevrage avec un traitement temporaire , afin de traverser ce sevrage le moins difficilement possible. En effet, l'une des principales difficultés liée au manque est la douleur physique, pouvant être atténuée en prenant des médicaments adaptés.

Il n'y a pas de manière type d'accompagner quelqu'un dans son sevrage, chaque tentative d'arrêt étant unique, dépendant avant tout de la personnalité, du vécu et du contexte dans lequel la personne concernée arrête. Face aux difficultés que cela peut représenter, tant pour vous que pour lui, sachez que les centres de soins spécialisés en toxicomanie accueillent aussi l'entourage, afin d'être conseillé et soutenu si cela est nécessaire. Votre fils a aussi la possibilité de s'y rendre, sans que cela n'aille à l'encontre de son désir d'arrêter seul, l'accompagnement dans ce type de structure se faisant en ambulatoire, c'est à dire sous forme de consultations.

Médecins, psychologues et travailleurs sociaux y sont à votre disposition. N'hésitez pas à contacter le 0800.23.13.13 afin d'être orientée vers ce type de lieu, ou ne serait-ce que pour échanger au sujet de la situation de votre fils. Ce service téléphonique est ouvert 7jrs/7 de 8h à 2h, et l'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.